

Revue de presse de février 2023

Table des matières

AFRIQUE	1
Maroc :	1
Niger :	2
Tunisie :	3
EUROPE.....	4
Méditerranée centrale :	4
États non-membres de l'Union européenne :	4
Macédoine du Nord :	4
Royaume-Uni :	5
Union européenne	5
Union européenne :	5
Conseil européen :	6
États membres de l'Union européenne :	6
Belgique :	6
Bulgarie :	7
Espagne :	8
Italie :	9
Grèce :	10
Pays-Bas :	10

AFRIQUE

Maroc :

- **Infomigrants**, [«Drame de Melilla : peines durcies en appel pour huit migrants»](#), 8 février 2023

Le 6 février 2023, la Cour d'appel de Nador a alourdi de trois et quatre ans la peine de prison de huit personnes exilées qui avaient tenté de franchir les barrières-frontières de l'enclave espagnole de Melilla le 24 juin 2022. Ce jour-là, au moins 37 personnes sont décédées et 300 personnes ont été blessées du fait de la brutalité des garde-frontières marocains et espagnols. Plusieurs exilé·e·s avaient alors été arrêté·e·s et condamné·e·s pour « entrée illégale » au Maroc, « désobéissance » et «

dégradation de biens publics ». Parallèlement, en décembre 2022, le Parquet espagnol a classé sans suite l'enquête sur la mort des migrant·e·s à Melilla considérant ne pas avoir identifié de « signes de délit dans les agissements des agents »¹ des forces de sécurité espagnoles durant cette tragédie. Pourtant, les vidéos et rapports produits par les associations documentent l'extrême violence employée par les autorités espagnoles : coups et usage de matraque, jets de fumigènes, décès du côté espagnol de la frontière... Malgré ces violences exercées à l'encontre des personnes exilées par les garde-frontières marocains et espagnols, aucune sanction disciplinaire ou judiciaire n'a été prononcée contre ces derniers. Cela contraste avec le sort des personnes exilées victimes de violences, largement criminalisées.

- [RFI, «Maroc : le calvaire des migrants subsahariens refoulés à Casablanca», 12 février 2023](#)

Depuis le rapprochement entre le gouvernement marocain et le gouvernement espagnol², les contrôles dans les zones frontalières de Ceuta et Melilla ont été renforcés. Le gouvernement marocain éloigne les personnes exilées des frontières nord vers les grandes villes du pays. Celles-ci sont déplacées de force et dispersées au sein du Maroc. Laissées à l'abandon, les personnes exilées se trouvent dans des conditions précaires, obligées de dormir à même le sol, dans des tentes de fortune, sans accès aux soins. Ces mêmes personnes subissent des violences physiques et psychologiques de la part de la police marocaine. En échange du contrôle des frontières de l'Union européenne, le Maroc, pays de blocage, tire des intérêts diplomatiques et économiques de cette collaboration, notamment sur les questions de souveraineté dans le Sahara occidental (voir ci-après).

Niger :

- [Le Sahel, « Coopération bilatérale Niger/Pays Bas : les deux parties disposées à renforcer leurs relations dans les domaines du développement, de la sécurité, et de la migration », 2 février 2023](#)

La délégation du gouvernement néerlandais, comprenant le ministre en charge des migrations, s'est réunie avec le gouvernement nigérien le 1er février 2023 afin de « renforcer leurs relations dans les domaines du développement, de la sécurité et de la migration ». Au nom de la lutte contre la criminalité transfrontalière – qui amalgame traite d'êtres humains, terrorisme et trafic de drogue – le gouvernement néerlandais finance le Niger pour qu'il contrôle ses frontières et empêche de nouveaux départs en direction présumément de l'Europe.

Cette coopération entre un État membre de l'UE et un pays tiers vise avant tout à maintenir les exilé·e·s loin des espaces européens, en échange d'une aide au développement — qui s'élève à plus de 164 millions d'euros fournis par le gouvernement néerlandais au Niger entre 2019 et 2022. Cette politique d'externalisation, au cœur des politiques migratoires de l'UE depuis les années 2000, est la cause d'innombrables violations de droits. En fermant ses frontières, le Niger viole le protocole de libre circulation régionale de la CEDEAO. Ainsi, pour complaire ses partenaires européens, le Niger bafoue sa législation nationale et régionale, en échange de quelques millions d'euros.

- [Andalou Agency, « L'Union européenne lance une mission de partenariat militaire avec le Niger », 20 février 2023](#)

Dans son [communiqué](#) en date du 20 février 2023 le Conseil de l'Union européenne (UE) annonçait le lancement d'une mission de partenariat militaire avec le Niger « afin de soutenir le pays dans sa

¹ Infomigrants, «[Drame de Melilla : peines durcies en appel pour huit migrants](#)», 8 février 2023

² Cf. paragraphe Espagne

lutte contre les groupes armés terroristes. » Officiellement établie en 2022, la mission prévoit de renforcer la capacité des forces armées nigériennes à contenir la menace terroriste par le biais du « conseil et de la formation », « la création d'un nouveau bataillon chargé de la communication et de l'appui au commandement » ainsi que « la mise en place du Centre de Formation des Techniciens des Forces Armées ». Le risque de ce nouveau déploiement militaire est qu'il soit détourné, encore une fois, dans le but de déployer aux frontières nigériennes l'approche sécuritaire de l'UE. En effet, considéré comme un pays de transit, le Niger est au centre des politiques migratoires européennes depuis 2011 : l'UE cherche à faire du Niger un « pays de blocage »³ pour toutes les personnes en migration. Cette collaboration a engendré la militarisation des frontières nigériennes, notamment avec le déploiement des polices européennes, de leurs armées ou encore de Frontex. Cette contention et criminalisation des mouvements migratoires engendre la violation de nombreux droits, dont celui de circuler librement au sein de la CEDEAO.

Tunisie :

- [Mediapart, « En Tunisie, la mort d'une fillette retrouvée échouée sur une plage suscite l'indifférence générale », 19 février 2023](#)

Le corps d'une enfant s'est échoué sur une île de l'archipel des Kerkennah, au large de Sfax, le 24 décembre dernier. Son corps sans vie avait été retrouvé dans la même position qu'Aylan Kurdi en 2015 : à cette époque, « cette photo avait suscité l'émoi et l'indignation à travers le monde »⁴. La photo de la fillette en revanche « n'a pas fait le tour du monde, ni engendré la moindre réaction politique ». Comme le relève Mediapart, « ce silence en dit long sur la banalisation des naufrages en mer ».

De fait, comme le relatent les habitants et pêcheurs de Sfax, des corps sans vie apparaissent quotidiennement sur les plages tunisiennes, en mer ou dans les mailles de filet. Parfois, la garde nationale ne se déplace pas pour récupérer les corps échoués ; notamment ceux des « personnes noires », preuve du racisme ambiant en Tunisie. Les morgues aussi sont débordées : selon Mediapart, les exilé-e-s représentent désormais 50 % de l'activité des unités médico-légales de Sfax. Comme le dit Hassan Boubakri, président du centre de Tunis pour la migration et l'asile (Cetuma), « on assiste à une banalisation de la mort en Méditerranée, dans un contexte de multiplication des naufrages »⁵. Cette banalisation se donne à voir plus largement dans l'opinion publique et les médias, qui sont passés « de la compassion à l'indifférence, avec très peu de perspectives sur les solutions pouvant protéger les personnes menacées. » Pourtant, ces morts sont loin d'être inévitables : elles sont la conséquence directe des stratégies de laisser mourir de l'UE, des États membres et des États partenaires⁶.

- [France24, « Le président tunisien prône des "mesures urgentes" contre l'immigration subsaharienne », 21 février 2023](#)
- [Les Observateurs, « En Tunisie, des "rafles" et des agressions répétées contre des Subsahariens exacerbent la xénophobie », 22 février 2023](#)

Ce mardi 21 février, le président tunisien a tenu des propos haineux et racistes à l'encontre des personnes subsaharien-ne-s. Dans son intervention, il parle de « hordes de migrants clandestins » en provenance d'Afrique subsaharienne, dont la présence est selon lui source de « violence, de crimes et d'actes inacceptables ». Ces propos, preuve de l'escalade raciste du gouvernement tunisien, reprend

³ Migreurop, « [Niger : ingérence et néocolonialisme au nom du développement](#) », Note #6, octobre 2017

⁴Nejma Brahim, « [En Tunisie, la mort d'une fillette retrouvée échouée sur une plage suscite l'indifférence générale](#) », Mediapart, 19 février 2023

⁵Nejma Brahim, « [En Tunisie, la mort d'une fillette retrouvée échouée sur une plage suscite l'indifférence générale](#) », Mediapart, 19 février 2023

⁶ Migreurop, « [Mort-e-s aux frontières de l'Europe : une commémoration pour ne pas oublier, et mettre l'UE et ses partenaires face à leurs responsabilités](#) », Commémorations du 6 février 2014 et 9 février 2020

le discours identitaire employé par les partis européens d'extrême droite. Le président a prôné des « mesures urgentes » et a appelé les autorités à agir « à tous les niveaux, diplomatiques, sécuritaires et militaires » pour faire « face » à cette immigration.

Quelques jours auparavant, une vingtaine d'ONG tunisiennes dénonçaient dans un communiqué la montée en puissance des discours haineux et du racisme à l'égard des personnes exilées, la complicité de certains partis politiques et autorités régionales et la « sourde oreille » de l'État tunisien⁷. Dans la pratique, les arrestations arbitraires et massives se sont intensifiées ce mois de février et des violations des droits humains sont signalées quotidiennement⁸. Depuis ces propos polémiques, le nombre d'agressions, notamment de la part de la population civile a lui aussi augmenté. De nombreuses personnes exilées ont perdu leur travail ou leur logement⁹. Quant à l'Union Africaine, elle a condamné les propos du président tunisien, et appelé ses États membres à « s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes »¹⁰.

EUROPE :

Méditerranée centrale :

- [Infomigrants, «Méditerranée : 12 morts, dont un bébé, lors de deux traversées vers l'Italie», 3 février 2023](#)
- [The Guardian, “Baby among nine dead from cold and thirst on boat in Mediterranean”, 3 février 2023](#)
- [Ekathimerini, “4 children, woman die after migrant boat sinks off Greek island”, 5 février 2023](#)
- [Ekathimerini, “Three drown, 27 rescued, many missing in migrant shipwreck”, 7 février 2023](#)

Trois embarcations, chacune transportant environ 45 personnes, ont fait naufrage au large de Leros, Lesbos et Lampedusa. Au total, environ 20 personnes sont décédées et de nombreuses autres sont portées disparues. Ces drames sont loin d'être des tragédies inévitables. Elles sont le prix des politiques européennes de non-assistance et de criminalisation de la solidarité en Méditerranée.

Accusées de complicité avec les passeurs en incitant les exilé·e·s à traverser la mer Méditerranée, les ONG de sauvetage en mer sont criminalisées depuis au moins 2017¹¹ : accusations d'aide à l'immigration irrégulière ou de complicité avec passeurs, mise à quai et saisie des navires, campagnes de dénigrement de leurs actions... Loin de réduire le nombre de traversées, ces entraves ne font qu'augmenter le nombre de décès en mer, convertissant la Méditerranée en l'une des routes migratoires les plus dangereuses au monde.

États non-membres de l'Union européenne :

Macédoine du Nord :

- [Euractiv, « Le parlement européen approuve la présence de Frontex en Macédoine du Nord », 16 février 2023](#)

⁷ FTDES, « [Arrestations arbitraires et campagnes haineuses à l'encontre des personnes migrantes d'origine subsaharienne en Tunisie](#) », 16 février 2023

⁸ Idem

⁹ « [Tunisie : les témoignages d'agressions de migrants subsahariens se multiplient](#) », RFI, 27 février 2023

¹⁰ « [Propos antimigrants de Kaïs Saïed : Nabil Ammar dénonce sur France 24 une « interprétation erronée »](#) », France 24, 25 février 2023

¹¹ Anthony Jean, « [5 ans de combat citoyen pour sauver des vies en Méditerranée](#) », SOS Méditerranée, 13 octobre 2020

Le Parlement européen a donné son feu vert à un accord visant à déployer l'agence européenne Frontex en Macédoine du Nord, pays non-membre de l'UE. Depuis son entrée en fonction en 2005, l'agence Frontex n'a cessé de voir ses compétences élargies¹². Pourtant de nombreux rapports dénoncent les violations des droits des personnes exilées aux frontières, imputées directement ou indirectement à l'agence¹³ : refoulements, expulsions musclées, prises d'empreintes forcées... L'enquête menée par l'Office européen de la lutte antifraude (OLAF) — qui révélait de graves violations des droits à l'égard des exilé·e·s délibérément passées sous silence — avait poussé le directeur de l'agence à démissionner en avril 2022. L'accord entre l'UE et la Macédoine du Nord n'est pas le premier accord visant à étendre la présence de Frontex dans des pays tiers : plusieurs accords similaires ont déjà été conclus avec d'autres pays des Balkans notamment l'Albanie, le Monténégro et la Serbie.

Royaume-Uni :

- [The Guardian, "Sunak 'plans to stop deportation appeals' for people who reach UK in small boats", 4 février 2023](#)
- [The Guardian, "Rishi Sunak says people arriving in UK illegally will be deported 'within days'", 2 février 2023](#)

Le gouvernement anglais travaille actuellement sur une proposition de loi nommée "Stop The Boats Bill" visant à détenir et expulser toute personne, y compris en quête de protection, arrivée sur le territoire britannique de façon dite « irrégulière » vers le pays d'origine ou des pays tiers dits « sûrs », tels l'Albanie (seul pays « tiers » avec lequel le Royaume-Uni a signé un accord de réadmission), ou le Rwanda (arrangement conclu en avril 2022 prévoyant la gestion sur le territoire rwandais des demandes de protection considérées irrecevables sans examen au fond par le Royaume-Uni).

Le Premier ministre britannique se dit prêt à tout pour « enrayer l'immigration irrégulière », y compris la violation des conventions de protection des droits ratifiées, et a ainsi évoqué la possibilité pour le Royaume-Uni de cesser d'être partie à la Convention européenne des droits de l'Homme.

Union européenne

Union européenne :

- [Infomigrants, «Seulement 207 migrants relocalisés par le programme de volontariat de l'Union européenne», 2 février 2023](#)

En juin 2022, Les États membres de l'Union se sont accordés sur un « mécanisme volontaire de solidarité » en vue de relocaliser des personnes en quête de protection depuis le pays d'arrivée dans l'UE vers d'autres États membres volontaires. Prévu pour un an renouvelable, ce mécanisme n'est pas juridiquement contraignant et les pays qui ne souhaitent pas accueillir des demandeurs et demandeuses d'asile doivent en revanche aider financièrement ceux qui les prennent en charge. Douze États s'étaient ainsi engagés en juin 2022 à accueillir sur la base du volontariat 8 000 exilé·e·s arrivés dans les pays formant la frontière extérieure de l'Union (Italie, Grèce, Malte...). Pourtant, fin 2022, ce mécanisme était loin d'avoir atteint ses objectifs : en novembre, seules 207 personnes avaient

¹² Migreurop, [« Frontex, une agence européenne hors de contrôle »](#), Note #3, décembre 2021

¹³ [« Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières, a maquillé des renvois illégaux de migrants en mer Egée »](#), Enquête du Monde et de Lighthouse Reports, 27 avril 2022 ou Katty Fallon [« Revealed: EU border agency involved in hundreds of refugee pushbacks »](#), The Guardian, 28 avril 2022

en effet été relocalisées (sans que l'on sache dans quels pays). Ce manque de coopération et de volonté politique n'est pas nouveau, et se donne à voir depuis au moins 2015 (échec du programme de relocalisation proposé par la Commission européenne, qui prévoyait de répartir entre les différents États membres 160 000 demandeurs et demandeuses d'asile sur deux ans, et qui n'avait atteint que 28 % de son objectif en 2017¹⁴). Ces deux échecs témoignent de la volonté politique des États européens de ne plus accueillir sur leurs territoires.

Conseil européen :

- **Politico**, "[EU vows more cash for frontier policing as border fence debate revives](#)", 10 février 2023
- **RFI**, "[Sommet de Bruxelles : pas de murs aux frontières mais un renforcement des moyens de surveillance](#)", 10 février 2023

Les questions migratoires étaient en tête des priorités lors du Conseil européen du 9 et 10 février 2023, auxquels ont participé les 27 États membres. Les dirigeants européens ont encore une fois adopté une position stricte en matière migratoire, notamment en matière d'expulsion, dont ils souhaitent augmenter le nombre. Pour cela, le Conseil européen préconise une fois encore l'utilisation du chantage migratoire : c'est-à-dire conditionner les politiques de visa, l'aide au développement et les relations commerciales à la coopération des États tiers en matière de réadmission. Le deuxième axe phare de cette rencontre était la question du financement du contrôle des frontières. Plusieurs États tels que la Hongrie ou la Bulgarie ont plaidé pour le financement européen de murs aux frontières. L'UE s'y refuse officiellement mais elle ouvre la porte à davantage d'investissements dans les infrastructures de surveillance : surveillance aérienne, équipement, caméras, personnel... Ces mesures ultra sécuritaires renforcent la violence des pratiques déjà mobilisées aux frontières

États membres de l'Union européenne :

Belgique :

- **Infomigrants**, "[Le décès d'un Géorgien met en lumière les conditions de rétention en Belgique](#)", 20 février 2023

Mercredi 15 février, un Géorgien est décédé au centre fermé de Merksplas, en Belgique. Enfermé dans ce centre depuis une vingtaine de jours, il devait être transféré en France dans le cadre du Règlement Dublin. Cependant, la France avait refusé son transfert ce qui l'avait poussé à entamer une grève de la faim. Selon les personnes enfermées et les associations, « ce drame est révélateur d'un quotidien difficile et d'un manque d'accès aux soins. »¹⁵.

L'enfermement est l'instrument privilégié de gestion des populations migrantes depuis les années 1990, bien qu'il soit une source permanente de violations de leurs droits. De fait, le collectif *Getting the Voice Out* — qui travaille auprès des détenu·e·s des différents centres fermés en Belgique — a recueilli de nombreux témoignages mettant en lumière ce manque d'accès aux soins : refus d'assistance médicale ou de transfert à l'hôpital, tentatives de suicides... Aux conditions d'enfermement difficiles, s'ajoutent les périodes indéterminées de détention. Comme le décrit la Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers (Ciré) dans son [rapport 2019](#), « la durée de

¹⁴Anne-Aël Durand, « [Relocalisation](#) » des migrants en Europe : quels pays ont tenu leurs engagements ? », Le Monde, 26 septembre 2017

¹⁵ Migreurop, « [Enfermement des migrants : le « mode de gestion » privilégié des migrations](#) », Note #2, avril 2013

détention en centre fermé ne peut en principe excéder deux mois ». Cependant, ce délai est prolongeable à certaines conditions et l'administration a la possibilité de « remettre les compteurs à zéro » en cas de renouvellement du titre de détention. Par conséquent, « la détention administrative en Belgique ne connaît pas de limites dans le temps. À part, en principe, celle de 18 mois prévue par la directive européenne 'retour' »¹⁶ adoptée en 2008.

- **7 sur 7, « [Un juge néerlandais refuse de renvoyer un demandeur d'asile en Belgique faute d'accueil garanti](#) », 27 février 2023**

Un juge néerlandais refuse de renvoyer un demandeur d'asile chinois en Belgique faute de places d'accueil garanties. Celui-ci avait déposé sa demande d'asile aux Pays-Bas, cependant en vertu du Règlement Dublin — qui incombe la responsabilité du traitement de la demande d'asile au pays d'entrée sur le continent européen — sa demande devait être traitée par le gouvernement belge où il avait introduit auparavant une demande identique. « Ce demandeur a interjeté appel considérant que le « principe de confiance mutuelle entre États membres » ne pouvait être invoqué à l'égard de la Belgique, notamment en raison du manque de places d'accueil »¹⁷. Un tribunal de la Haye lui a donné raison, considérant que ce ressortissant chinois risquait un traitement inhumain ou dégradant, en violation de la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH).

Ce n'est pas la première fois que la Belgique est rappelée à l'ordre. En octobre et novembre 2022, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) avait enjoint la Belgique de fournir aux requérants « un hébergement et une assistance matérielle pour faire face à leurs besoins élémentaires pour la durée de la procédure devant la Cour »¹⁸. Ces décisions font état de la situation dans laquelle se trouvent les demandeurs et demandeuses d'asile en Belgique, obligées de dormir dans la rue, faute de place dans le système d'accueil et d'hébergement¹⁹.

Bulgarie :

- **France 24, « [Bulgaria accused of brutal border pushbacks](#) », 8 février 2023**

Un nombre croissant de rapports et de témoignages condamnent les abus commis par les autorités bulgares sur les personnes tentant de traverser sa frontière avec la Turquie. De nombreuses personnes exilées auraient été violemment refoulées, enfermées, dénudées et battues par les garde-frontières bulgares. Ces traitements inhumains sont loin d'être nouveaux : en 2022, un [rapport](#) de *Light House report* condamnait la détention de personnes exilées dans des cages et des conteneurs, et plus largement les violences et traitements inhumains commis à la frontière sud de la Bulgarie.

Ces pratiques s'intensifient alors que l'Autriche et les Pays-Bas se sont opposés à l'entrée de la Bulgarie dans l'espace Schengen « estimant qu'elle accentuerait la hausse des arrivées de migrants »²⁰. La Bulgarie se plie donc au chantage migratoire et se fixe comme mission de protéger coûte que coûte les frontières extérieures de l'Europe afin d'accéder à l'espace Schengen.

¹⁶ Ciré, « [Les centres fermés](#) », Brochure, 10 juin 2020

¹⁷ « [Un juge néerlandais refuse de renvoyer un demandeur d'asile en Belgique faute d'accueil garanti](#) », 7 sur 7, 27 février 2023

¹⁸ CEDH, [Affaire Camara c. Belgique](#), Communiqué, 2 novembre 2022 et [Affaire Msallem et 147 autres c. Belgique](#), Communiqué, 16 novembre 2022

¹⁹ « [Le dispositif d'hébergement belge sature fasse à la hausse record des demandes d'asile](#) », Infomigrants, 19 janvier 2023

²⁰ Alexandre Boudet, « [Espace Schengen : véto de l'Autriche à l'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie](#) », HuffingtonPost, 8 décembre 2022

- **The Guardian**, [“Six charged over deaths of 18 Afghans who suffocated in truck in Bulgaria”](#), 18 février 2023

Vendredi 17 février 2023, la police bulgare a découvert, cinquante-deux personnes, dont dix-huit cadavres, dans un camion abandonné à une vingtaine de kilomètres de la capitale Sofia. Ces personnes, majoritairement d’origine afghane, étaient entassées sous des planches de bois tapissées d’aluminium — ce qui rendait leur présence indétectable par les caméras thermiques. Quatorze d’entre elles ont été transférées à l’hôpital.

Plusieurs personnes ont été interpellées par le gouvernement bulgare, qui a vivement condamné les réseaux de passeurs qui exploitent la vulnérabilité des personnes exilées. Cependant, le gouvernement bulgare, et plus largement l’UE, ne peuvent se dédouaner de leurs responsabilités concernant les violences subies par les exilé-e-s aux frontières. De fait, en équipant les frontières de technologies de pointe en matière de surveillance — drones, caméras thermiques, détecteurs de CO2... — l’UE cherche à rendre ses frontières infranchissables. Cette militarisation a deux conséquences. La première est qu’elle pousse les personnes exilées à prendre de plus grands risques pour traverser les frontières — comme on peut l’observer en Bulgarie. Le second est qu’en augmentant la dangerosité du passage des frontières, l’UE rend le recours à des passeurs d’autant plus indispensables au franchissement alternatif des frontières²¹. Ainsi, en adoptant des politiques migratoires répressives et en militarisant ses frontières, l’UE, loin de protéger les exilé-e-s, aggrave leur situation.

Espagne :

- **Público**, [“España quiere recuperar el ritmo de deportaciones de migrantes a Marruecos tras la cumbre de Rabat”](#), 1er février 2023
- **Público**, [“Sánchez arranca la cumbre con Marruecos con plantón de Mohamed VI y halagos del primer ministro por su giro en el Sáhara”](#), 2 février 2023

Ce 1^{er} et 2 février 2023, lors d’une Réunion au Sommet à Rabat, le Premier ministre espagnol et plusieurs de ses ministres se sont entretenus avec les autorités marocaines. Cette rencontre, jugée « historique » par l’Espagne, met un terme à la crise diplomatique qui s’était cristallisée à Ceuta en mai 2021. Cet apaisement fait suite au soutien du Premier ministre espagnol au projet du gouvernement marocain au Sahara occidental en le qualifiant de « sérieux, réaliste et crédible »²². Ce territoire contesté est en proie à un conflit entre le gouvernement marocain – qui a annexé une partie du Sahara occidental en 1975 – et le mouvement indépendantiste sahraoui qui en revendique la souveraineté. Le changement de la position espagnole sur le Sahara occidental, concomitant au blocage des nouveaux départs par le Maroc vers la péninsule ibérique, met en lumière l’instrumentalisation des migrations par les deux parties.

Cette réunion a été l’occasion pour les deux parties de réaffirmer leurs accords et d’« avancer en matière migratoire », notamment concernant les procédures de réadmission. Déjà au Maroc, on observe les effets de ce rapprochement avec un contrôle renforcé aux frontières. Cette coopération entre l’Espagne et le Maroc, en place depuis les années 1990, a engendré la violation quasi-systématique des droits des personnes migrantes.

- **El Diario**, [“El recorrido sin precedentes de una de las pateras llegada a Canarias: 450 kilómetros en una lancha de goma”](#), 6 février 2023
- **Canarias7**, [“Unos 700 inmigrantes han llegado a la isla en la última semana”](#) 7 février 2023

²¹ Sophie-Anne Bisiaux, « Etats Généraux des migrations, [En finir avec les idées fausses sur les migrations](#) », Les Éditions de l’Atelier, 2021, p.123

²² Miguel González, [“La carta de Pedro Sánchez a Mohamed VI: “Debemos construir una nueva relación que evite futuras crisis”](#), El País, 23 février 2022

Près de 700 personnes sont arrivées sur les côtes des îles Canaries entre le 30 janvier et le 6 février 2023. La route vers les îles Canaries est l'une des plus empruntées ces dernières années et est catégorisée par l'ONU comme étant la plus dangereuse au monde : près de 100 personnes y sont décédées et 1 600 disparues en 2022²³. La militarisation des routes méditerranéennes et des voies vers Ceuta et Melilla pousse les personnes exilées à emprunter des voies alternatives et augmente les risques pris pour atteindre l'Europe.

Italie :

- **Infomigrants**, [«Italie : le décret du gouvernement autorisant uniquement les migrants vulnérables à débarquer jugé « illégal »», 14 février 2023](#)

Le décret adopté fin 2022 par le gouvernement italien qui autorisait uniquement les personnes exilées les plus vulnérables à débarquer après une opération de sauvetage en Méditerranée a été jugé « illégal » par un tribunal de Catane. Ce jugement répond à l'action en justice initiée par 35 exilé-e-s à l'encontre de l'État italien. Ces 35 personnes n'avaient, en novembre 2022, pas pu débarquer en Italie car elles avaient été considérées comme « saines » par les autorités italiennes²⁴.

Dans son jugement, le tribunal de Catane a souligné que « le dit-décret est illégal dans la mesure où il ne permet que les secours aux personnes dont la santé est précaire, contrevenant ainsi aux obligations internationales ». Le tribunal ajoute que le décret entrave de manière discriminatoire le droit de secours et l'accès à la procédure d'asile. Ce jugement est prononcé alors que le gouvernement de Giorgia Meloni déploie tous les moyens possibles pour entraver l'action des ONG de sauvetage en mer : tel est le cas du nouveau décret-loi en vigueur depuis janvier 2023 qui vise à limiter le nombre d'opérations de sauvetage en mer que peuvent mener les organisations civiles²⁵.

- **Libération**, [Naufrage d'un bateau de migrants en Italie : le bilan s'alourdit à 62 morts en plein virage anti-migrants du pouvoir, 26 février 2023](#)
- **The Guardian**, [“Children among 59 people killed in sailboat wreck off Italy's coast”, 26 février 2023](#)

Au moins 62 exilé-e-s²⁶ ont péri dans un naufrage près des côtes de Calabre en Italie. Parmi les 200 personnes ayant quitté les côtes turques sur cette embarcation, 80 ont survécu, les 58 autres sont portées disparues. La cheffe du gouvernement italien a condamné les réseaux de passeurs, jugeant « criminel de mettre en mer une embarcation de 20 mètres à peine avec 200 personnes à bord et une mauvaise prévision météo. » Elle a ainsi fait part dans un communiqué de sa « profonde douleur » et réaffirme la « nécessité d'une plus grande collaboration avec les États de départ et d'origine afin d'empêcher ce genre de tragédie. »

Ce communiqué survient quelques jours à peine après l'adoption par le Parlement italien du décret visant à réduire le nombre de sauvetages en mer. En obligeant les ONG en mer à effectuer un seul sauvetage à la fois, ce décret cherche avant tout à entraver leur action et à réduire leur présence en mer²⁷. Parallèlement, les accords signés avec les pays d'origine et de départ que la Présidente du Conseil des ministres défend dans son communiqué sapent systématiquement les droits des personnes exilées. Le gouvernement italien doit donc prendre sa part de responsabilité dans ces naufrages, résultat des politiques sécuritaires italiennes et plus largement européennes.

²³ Caminando Fronteras, « [Ruta Canarias](#) », 2022

²⁴ Ces personnes exilées ont pu débarquer quelques jours plus tard, après une grève de la faim

²⁵ [Revue de presse du 1^{er} au 15 janvier 2023](#)

²⁶ Cette revue de presse analyse l'actualité jusqu'au 28 février 2023. A la date du 13 mars 2023, le journal Le Monde [comptabilisait 79 personnes décédées](#) lors du naufrage.

²⁷ Migreurop, [Revue de presse du 1^{er} au 15 janvier 2023](#)

Grèce :

- The Guardian, [*"Greece fortifies border to block refugees from Turkish-Syrian earthquakes"*](#), 26 février 2023

Des centaines de garde-frontières grecs ont été envoyées le long de la frontière gréco-turque afin « d'anticiper » l'arrivée de nouvelles personnes déplacées à la suite des tremblements de terre qui ont dévasté le sud-est de la Turquie et le nord de la Syrie. Largement couvert par les médias, ce séisme a entraîné des conséquences dramatiques pour une population déjà en proie à un conflit ou à l'exil. Le bilan humain a atteint les 50 000 morts, tandis que des milliers de personnes se retrouvent sans abri.

Le gouvernement grec n'hésite pas à profiter de cette situation pour renforcer ses contrôles aux frontières: « il faut protéger le continent européen des flux illégaux » rappelle le ministre grec de l'immigration et de l'asile. Cette catastrophe a été l'occasion de renforcer ses contrôles aux frontières et de réaffirmer la construction du mur séparant la Grèce de la Turquie. La barrière, longue de 27 km aujourd'hui, devrait doubler d'ici la fin de l'année²⁸. Ces mesures loin de réduire les départs, rendront la traversée plus dangereuse et mortifère.

Pays-Bas :

- Politico, [*"Dutch police are guilty of racial profiling, court rules"*](#) 14 février 2023

Le 14 février 2023, la police néerlandaise a été jugée coupable de « discrimination sur la base de la race » lors des contrôles frontaliers. La Cour d'appel de La Haye a en effet considéré que l'utilisation par les policiers des caractéristiques personnelles basées sur la race, comme la couleur de peau pour sélectionner les personnes à contrôler, n'était pas justifiée et constituait par conséquent une discrimination. La police néerlandaise ne pourra désormais plus utiliser le profilage racial lors des contrôles frontaliers. La Cour d'appel a ainsi annulé le jugement antérieur du Tribunal de district de la Haye, qui avait rejeté le recours porté par plusieurs individus et groupes de personnes, ainsi que par l'ONG Amnesty International en 2021, considérant que le critère d'ethnicité pouvait être utilisé pour les fouilles et les interpellations lors de contrôles frontaliers, même à titre principal²⁹.

²⁸ « [Séisme en Turquie et en Syrie : la Grèce renforce les contrôles à ses frontières](#) », Infomigrants, 27 février 2023

²⁹ Amnesty International, ["Dutch Court allows racial profiling"](#), 22 septembre 2021